

DELIBERATION N° 2016/219

Attribution d'aides à des projets à caractère éducatif pour l'année 2016

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 8 juin 2016,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2015/402 du 10 décembre 2015 portant approbation du budget primitif 2016 de la Ville de Dumbéa,

VU la note explicative de synthèse n° 2016/48 du 11 avril 2016,

La réunion conjointe des commissions municipales intitulées « Sport-Culture-Vie Associative » et « Education et jeunesse » entendue en séance du 25 mai 2016,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Au titre de l'exercice 2016, sont attribuées les aides à projets éducatifs suivantes :

Demandeur	Projet	Montant octroyé
Lycée PETRO ATTITI	Projet cohésion et découverte professionnelle 2016 centre d'accueil de POE	30 000
Lycée LAPEROUSE	Voyage lié à la découverte de l'art contemporain à Sydney, visite de musée, galerie d'art, opéra, fox studios	20 000
OCCE	Embellissons nos écoles	200 000
Collège Edmée VARIN	Financement pour lancement d'une classe "défense" - convention partenariale avec la GLORIEUSE	30 000
Ecole JACARANDAS	Achat de 12 trottinettes dans le cadre du projet de la prévention routière	24 540
Ecole Renée FONG	Classe patrimoine CM1	30 000
Ecole Renée FONG	Classe de mer CM1/CM2	30 000
Ecole Renée FONG	Classe équitation CM2	30 000
Ecole Frédéric Louis Dorbritz	Classe découverte CM2A	30 000
Ecole Frédéric Louis Dorbritz	Classe de mer CM2B	30 000
Ecole OASIS	Livres voyageurs : achat de livres pour l'école	80 000
Ecole CLAIN	Classe équitation CM1C	30 000
Ecole CLAIN	Classe à dominante sportive CM1B	30 000
Ecole CLAIN	Classe à dominante sportive CM1A	30 000
Ecole CLAIN	Classe de mer CM2C	30 000
Ecole CLAIN	Classe de mer CM2A	30 000
TOTAL SUBVENTIONS		684 540

ARTICLE 2/

Les dépenses correspondantes d'un montant total de 684.540 F. CFP seront imputées au budget de la Ville, exercice 2016, section de fonctionnement, chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ».

ARTICLE 3/

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

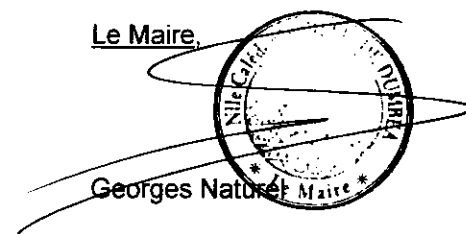
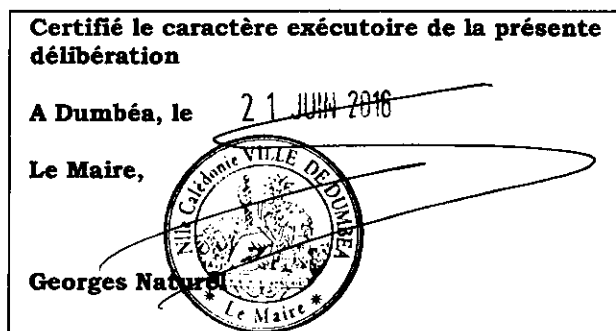
ARTICLE 4/

Le Maire et le Trésorier de la Province Sud, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud, et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 8 JUIN 2016

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 8 JUIN 2016

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
S.G	-	1
AFFICHAGE	-	1
DAF	-	1
SERVICE DES FINANCES	-	2
SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
BENEFICIAIRES	-	9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2016

L'an deux mille seize le 8 juin à 17h30, le conseil municipal, légalement convoqué en application de l'article L.121-10 du code des communes, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de **M. Georges NATUREL, Maire de Dumbéa.**

Date de convocation

Le 31 mai 2016

Étaient présents :

Daniel BLAISE	1 ^{er} adjoint
Ericka MICHEL	2 ^{ème} adjoint
Gérard PIOLET	3 ^{ème} adjoint
Anne-Claude ROUCH	4 ^{ème} adjoint
André GUERRY	5 ^{ème} adjoint
Sylvia TUIHANI	6 ^{ème} adjoint
José WENDT	7 ^{ème} adjoint
Gisèle NAPOLEON	8 ^{ème} adjoint
Edgar CHARDON	9 ^{ème} adjoint
Reine CHENOT	10 ^{ème} adjoint
Henriette FALELAVAKI	Conseiller municipal
Marie-Laure UKEIWE	Conseiller municipal
Amasio TAUTUU	Conseiller municipal
Suzanne CASTEL	Conseiller municipal
Tamara TSING TING	Conseiller municipal
Amanda BLANQUET	Conseiller municipal
Juliette OMO	Conseiller municipal
Alexander OESTERLIN	Conseiller municipal
Bernard MARANT	Conseiller municipal
Anna-Mirella DIAWARI	Conseiller municipal
Mehndy CHABRAND	Conseiller municipal
Virginie BARREAU	Conseiller municipal
Muriel MALFAR	Conseiller municipal

Date d'affichage

Le 03 juin 2016

Nombre de conseillers : 35

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstention(s) : 00

Ont donné procuration :

Christian MARTIN	Conseiller municipal
Daniel PONCHET	Conseiller municipal
Mireille LEU	Conseiller municipal
Pierre LAKAFIA	Conseiller municipal
Dominique ARNOULD	Conseiller municipal
Ernest WAHEO	Conseiller municipal
Vanessa MUNI	Conseiller municipal
Hélène IEKAWÉ	Conseiller municipal
Henri WAIKATA	Conseiller municipal

Étaient absents :

Marie-Louise TUIHAMOUGA	Conseiller municipal
Gil BRIAL	Conseiller municipal

Adoptée à l'unanimité